

## **RAPPORT SUR LE SUIVI DONNÉ AUX RÉOLUTIONS DE L'AGA 2001 DE LA RÉGION DE L'ONTARIO AU 30 AVRIL 2002**

Voici un sommaire de ce que le Conseil de l'Ontario et le personnel de la Région de l'Ontario ont fait pour donner suite à chacune des résolutions examinées par les délégué(e)s à l'assemblée annuelle 2001 de la Région de l'Ontario.

### **R1 Élection du membre représentant le nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario**

Cette résolution, présentée par le Conseil de l'Ontario, demandait aux membres de modifier les Règles de fonctionnement de la Région de l'Ontario régissant l'élection du membre représentant le nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario afin de permettre le vote à distance.

La résolution a été adoptée avec un amendement précisant que les membres résidant dans la ville où l'élection a lieu peuvent seulement voter à l'assemblée de l'élection.

En décembre, le Conseil de l'Ontario a déterminé que l'assemblée de l'élection se tiendrait le 27 avril. En janvier, le personnel a envoyé un avis de convocation de l'assemblée aux membres du nord de l'Ontario et le Comité des candidatures a lancé un appel de candidatures. En mars, le Conseil a approuvé les procédures finales pour l'élection. L'assemblée de l'élection a eu lieu à Sudbury le 27 avril. Douze membres ont envoyé leur bulletin de vote au vérificateur des élections avant l'assemblée. Dix-neuf membres ont envoyé des délégué(e)s à l'assemblée.

Nous estimons avoir consacré environ 2 000 \$, y compris le temps du personnel, pour donner suite à cette résolution.

### **R2 Démarches auprès du ministère des Affaires municipales et du Logement et des municipalités**

Cette résolution, présentée par la Windy Woods Co-operative Homes, voulait que la Région de l'Ontario demande à la province et aux municipalités de permettre aux coopératives d'habitation de décider du montant du dépôt de sécurité à exiger dans le cadre du nouveau programme de l'Ontario. Elle a été adoptée telle que présentée.

Le personnel a donné suite à la résolution en demandant aux responsables du Ministère pendant les réunions du groupe de travail de rédiger les règlements en termes généraux afin de donner aux coopératives une plus grande autonomie sur le plan fonctionnel. Le personnel a également soulevé précisément la question des droits d'occupation du dernier mois pour les membres qui reçoivent une aide LIR. Toutefois, le Ministère a choisi d'adopter une règle qui est très semblable à celle

figurant dans la convention d'exploitation actuelle. Les municipalités doivent se conformer à cette règle.

Le suivi de cette résolution faisait partie du programme de travail prévu pour aider les coopératives provinciales à réussir la transition vers l'administration municipale.

### **R3 Relever le défi du transfert des programmes aux municipalités**

Cette résolution a été adoptée telle que présentée par le Conseil de l'Ontario. Elle demandait à la Région de l'Ontario de chercher à s'assurer que le nouveau programme de l'Ontario accorde aux coopératives d'habitation une plus grande certitude financière et une plus grande autonomie fonctionnelle. Elle demandait également à la Région de l'Ontario d'aider nos membres à établir de bonnes relations de travail avec les municipalités et à négocier des règles locales acceptables.

Depuis l'assemblée annuelle, la principale priorité de la Région de l'Ontario a été d'aider les coopératives du programme de l'Ontario à bien faire la transition vers l'administration municipale, ainsi qu'à comprendre et à se conformer aux nouvelles règles du programme.

Voici ce que nous avons fait à l'échelle provinciale :

- représenté les coopératives au sein du Groupe de travail ministériel qui recommandera de nouvelles données de référence financières et du groupe chargé de mettre en place un système pour partager les meilleures pratiques
- travaillé avec le Ministère pour aider les coopératives qui éprouvent de graves problèmes à repartir sur le bon pied avant le transfert
- demandé des amendements aux règlements afférents à la *Loi sur la réforme du logement social* pour tenir compte des préoccupations des coopératives, obtenu plusieurs changements immédiats et convaincu le Ministère de consulter les coopératives lorsque d'autres changements sont nécessaires
- aidé à mettre sur pied le nouveau programme d'investissement pour les réserves de remplacement et recruté les représentant(e)s du mouvement coopératif au conseil d'administration
- recommandé des représentant(e)s du mouvement coopératif pour siéger au conseil d'administration de la Société des services de logement social et les appuyer dans leurs fonctions.

Voici ce que nous avons fait au palier municipal :

- aidé les coopératives et les fédérations régionales à négocier avec les gestionnaires de services des règles et des ententes de services pour les programmes locaux en ce qui touche l'administration des LIR

- appuyé les coopératives dans leur travail auprès des comités locaux d'intervenants chargés de rencontrer les gestionnaires de services
- établi des liens entre la Région de l'Ontario et les gestionnaires de services grâce à nos rencontres avec des employé(e)s et des élu(e)s municipaux, et invité les gestionnaires de services à adhérer à la FHCC à titre d'organisme associé et à participer à notre assemblée annuelle.

Nous avons aidé nos membres à comprendre et à se conformer aux règles du nouveau programme par les moyens suivants :

- publié sept numéros du *Bulletin à l'intention des coopératives du programme de l'Ontario*
- publié 10 numéros d'une nouvelle série de publications intitulée *Info-transfert*, qui vise à informer nos membres et à leur fournir des outils de gestion
- appuyé nos membres dans le cadre de 33 séances de formation organisées par le Ministère au sujet du nouveau programme
- assisté aux assemblées de nos membres partout dans la province pour les informer et leur offrir une formation
- examiné et recommandé des changements à une série de guides préparés par le Ministère pour le nouveau programme
- informé nos membres et offert des ressources sur le site Web de la FHCC.

Le Conseil de l'Ontario présentera une résolution à l'AGA de cette année au sujet des prochaines étapes en vue d'obtenir une réforme positive pour les coopératives du programme de l'Ontario.

Au cours de la dernière année, une bonne part des ressources de la Région de l'Ontario ont été engagées pour donner suite à cette résolution. Nous estimons avoir consacré plus de 400 000 \$, y compris le temps de personnel, à ce travail.

#### **R4 Augmentation du nombre de logements abordables en Ontario**

Cette résolution a été adoptée telle que présentée par le Conseil de l'Ontario.

Elle demandait au gouvernement de l'Ontario de contribuer l'aide financière provinciale promise en contrepartie de l'aide financière fédérale en vue de créer 15 000 logements sans but lucratif de plus chaque année pendant cinq ans, dont au moins un tiers dans des coopératives d'habitation, et de financer 15 000 nouveaux logements bénéficiant d'un supplément au loyer chaque année pendant cinq ans.

Voici ce que nous avons fait pour donner suite à cette résolution :

- collaboré avec l'Association du logement sans but lucratif de l'Ontario pour publier la mise à jour annuelle *Where's Home* décrivant la situation du logement locatif en Ontario et obtenu une couverture médiatique

- travaillé en étroite collaboration avec les porte-parole du logement des partis de l'opposition à Queen's Park pour leur demander de prévoir des initiatives de logement abordable dans les programmes électoraux de leurs partis
- donné des entrevues aux médias provinciaux et locaux au sujet de la nécessité d'accroître le nombre de logements abordables
- présenté un mémoire aux audiences prébudgétaires de l'Assemblée législative de l'Ontario
- aidé la South Western Ontario Co-operative Housing Federation et nos membres à London à se préparer pour participer au rassemblement «Un logement pour tous» au mois d'août
- travaillé avec le personnel du bureau national et avec nos alliés pour demander au gouvernement d'intervenir dans le dossier du logement abordable avant et pendant la réunion de novembre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Logement
- demandé une rencontre avec le ministre des Affaires municipales et du Logement et maintenu le contact avec son conseiller en politiques de logement
- rencontré des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et du Logement pour discuter de l'initiative fédérale-provinciale de logement abordable
- travaillé avec nos membres et le personnel du bureau national pour préparer et mener une campagne en vue d'obtenir des changements à l'entente fédérale-provinciale de logement abordable en Ontario, afin d'éliminer les obstacles au développement des coopératives.

À l'assemblée annuelle de l'Ontario, nos membres ont examiné une nouvelle résolution concernant le financement du logement à prix abordable en Ontario.

Nous estimons avoir dépensé entre 25 000 \$ et 30 000 \$, y compris le temps du personnel, pour nos efforts de lobbying.